

Bulletin d'Informations Municipales



Aménagement du local des cantonniers route de Sinzelas

Meilleurs
Voeux
2012



2^{ème} semestre 2011

La future Communauté de Communes joue l'Arlésienne.

Lors de notre dernier bulletin municipal, nous vous indiquions que les communes du Terrassonnais et la communauté de communes elle-même ne voulaient en aucune façon entendre parler du projet de regroupement concocté par la préfecture et qui consistait à couper notre canton en deux !

Pour une fois, nous étions tous d'accord sur le canton et demandions le maintien des 14 communes du Terrassonnais au sein de la même communauté.

Dans le même temps, nous prenions acte du fait que les communes du LARDIN et LA BACHELLERIE étaient rattachées à Causse Vézère ce qui induisait que nous regroupions nos deux communautés pour ne pas mettre ces deux communes en porte à faux.

Nous laissons enfin la porte ouverte à toute adjonction complémentaire et nous pensions éventuellement au secteur d'HAUTEFORT qui n'a guère géographiquement de solution de repli ou au Montignacois dans l'hypothèse où les communes de ce canton y seraient favorables.

Le secteur d'HAUTEFORT a manifesté la volonté de nous rejoindre (hors CHERVEIX CUBAS) ce qui ne soulève pas de difficultés majeures et, en ce qui concerne le Montignacois, toutes les communes rurales souhaitent créer un pôle touristique autour de la préhistoire avec le BUGUE et seul MONTIGNAC (en accord avec la ville de TERRASSON et c'est nouveau) veut nous rejoindre !!!

On voit mal les communes rurales du Montignacois d'un côté et le chef lieu du canton de l'autre et c'est pourtant la dernière trouvaille mais nous dit-on, sans aucune arrière pensée.

Il ne faut pas oublier qu'en juillet, la commune de TERRASSON ainsi que les élus de cette ville en communauté de communes avaient pourtant voté une délibération acceptant le rapprochement avec Causse Vézère et «laissé la porte ouverte à d'autres communautés (et non villes) faisant partie du bassin de vie du Terrassonnais».

En définitive, la Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI) a confirmé la fusion des trois Communautés de Communes du Terrassonnais, de Causse et Vézère et du Pays de Hautefort.

* * * * *

Que ces tergiversations nous empêchent pas de bien clôturer l'année 2011 et démarrer 2012 sur de bonnes bases. Pour vous y aider, nous vous convions :

- A la cérémonie des vœux qui aura lieu comme tous les ans le dernier Vendredi de Janvier soit le **27 à 18 h à la salle des fêtes ;**
- Au repas des aînés (plus de 60 ans) qui aura lieu chez Dédée le **Dimanche 22 Janvier à 12 h 30**. Pensez à vous faire inscrire en téléphonant au 05 53 50 62 80 ou en adressant un mail à «mairie.peyrignac@wanadoo.fr» en précisant le nombre de convives.

Bonnes Fêtes de Fin d'année et Bonne année 2012 de la part de tout le conseil municipal.

S. PEDENON

I - TRAVAUX COMMUNAUX EN COURS OU PROGRAMMES



Local technique

Le local technique actuel va recevoir une autre affectation ce qui nécessite le transfert des agents concernés dans le bâtiment situé route de Sinzelas. Une première tranche de travaux vient d'être réalisée en cette fin d'année dans le but de stocker ce qui était entreposé en centre bourg.

Pour ce faire, il a été nécessaire de créer un étage de façon à disposer de deux niveaux et de mieux utiliser l'espace.

Aussi, pour supporter le plancher aménagé par la SARL ROULAND, il a été nécessaire de créer une ossature métallique confiée à la société SMF basée à DONZENAC ; l'ensemble reposant sur huit piliers en béton installés par Daniel ROULAND.

Le coût total des travaux est de 16 302 € financés pour l'essentiel par le budget général et pour partie (8 554 €) par le conseil général.

Ainsi, sur deux niveaux, avec un rangement adéquat, nous disposons d'une réserve importante.

En 2012, nous aménagerons, sur nos fonds propres, un espace comprenant une cuisine et une salle d'eau pour offrir un plus grand confort aux deux agents concernés. S'y ajouteront les travaux de terrassement permettant l'arrivée au droit du bâtiment des réseaux d'eau et d'électricité ainsi que la fosse septique plus la création d'une ouverture extérieure permettant l'accès à la cuisine.



Garderie

Les travaux de la dernière tranche entreprise en 2009 pour la modernisation des bâtiments périscolaires sont en voie d'achèvement après l'extension de l'école (2009), la cantine (2010) et enfin la garderie/salle de réunions (2011/ 2012).

Les travaux ont démarré le 7 Décembre et ce sont les mêmes entreprises qui opèrent. La fin du chantier est prévue pour Avril et la dépense devrait être de l'ordre de 74 047 € TTC.

Il nous reste à percevoir 30 256 € pour ces travaux : 18 806 € du conseil général, et 18 806 € de l'Etat (DGE) soit 49 % du montant H.T..



Restauration des logements du centre bourg

Après plusieurs opérations d'aménagement des trois logements de l'ancienne mairie, il restait à entreprendre l'isolation tant la consommation d'énergie est importante comme le confirment les contrôles énergétiques nécessaires à chaque changement de locataire.

Les travaux envisagés ont donc consisté à faire abaisser les plafonds et à remplacer les radiateurs «grille pains» installés. En outre, nous en profitons pour créer un escalier extérieur permettant au logement de l'étage d'accéder sur un coin jardin et verdure aménagé à l'arrière plutôt que de déboucher sur la rue. Les travaux en cours de réalisation ont été confiés après appel d'offres, à l'entreprise ROULAND SARL pour la plâtrerie, à l'association d'insertion Interm'Aide à TERRASSON pour la peinture, à Mr LATOURNERIE au LARDIN pour les radiateurs, à SMF de DONZENAC pour l'escalier et à Daniel ROULAND pour l'ouverture extérieure.

La dépense globale est de l'ordre de 45 000 € et le conseil a décidé de créer un budget annexe pour récupérer la TVA, bénéficiant d'un prêt de 33 600 € à taux réduit (2%) de la Caisse des Dépôts et Consignations au titre de la restauration des logements sociaux et d'une subvention de la Région Aquitaine de 7 000 €.



Extension du camping

Actuellement, le terrain de camping ne comporte que 52 emplacements entièrement aménagés et disponibles à la location compte tenu des lots qui ont été regroupés, de ceux qui étaient de surface minimale ou de ceux qui ont reçu d'autres affectations.

Or, les exploitants Mr et Mme DELEBARRE ont désormais des installations de qualité et une politique commerciale pertinente et dynamique. De la sorte, ils ne peuvent répondre à la demande de location de nouveaux emplacements pour y installer des chalets et mobil homes et leur souhait est que le camping puisse atteindre le plus rapidement possible cent emplacements pour une rentabilité correcte.

Nous avons bien compris que pour passer de 52 à 100, cela conduit à aménager presque autant d'emplacements (48) qu'il en existe.

Pour répondre à cette demande en notre qualité de propriétaire des lieux et des installations, nous avons souhaité au préalable faire établir une étude de faisabilité et précisément nous assurer que le terrain pouvait bien recevoir cent emplacements. Cette étude a été (bien) réalisée par l'Agence Technique Départementale (ATD) qui a suggéré de scinder le projet et les travaux à réaliser en deux étapes :

- Une première tranche consistant à aménager facilement 18 à 19 lots déjà à moitié desservis en y raccordant les réseaux manquants (eau ou électricité/éclairage public ou assainissement outre la voirie le cas échéant). La dépense correspondante de 45 000 € est supportable pour la commune d'autant que le Conseil Général va allouer à priori 9 000 € de subvention et que l'emprunt complémentaire à réaliser sera remboursé avec les nouvelles taxes de séjour perçues sur le camping.

Les travaux en découlant devraient être réalisés au cours du premier trimestre 2012 par l'entreprise PIGNOT à St PANTALEON de LARCHE et LASSAIGNE pour l'électricité et l'éclairage public.

- La deuxième tranche de 30 lots nécessitera une nouvelle station d'épuration et toute la viabilisation des lots (voirie et réseaux divers) et la dépense sera plus conséquente. Avant toute décision, il convient donc de faire étudier au plan technique et financier cette opération et d'obtenir les aides maximales de l'Europe et de la région sachant que le tourisme est une valeur sûre en Périgord, non susceptible de délocalisation.

A dire vrai, cent emplacements aménagés au camping, ce sont 400 habitants de plus en période estivale et au-delà qui font vivre les commerces de la commune et génèrent des emplois et de l'activité dans tout le secteur puisque les exploitants incitent leurs clients à «consommer local».



LES PERSPECTIVES DE TRAVAUX : 2012/ 2014

Nul n'ignore qu'en matière de gestion communale, avant d'entreprendre des travaux, il convient d'en assurer la préparation au plan technique et financier ce qui demande ... un certain temps.

A mi mandat approximativement il n'est pas superflu de vous informer des réalisations à venir.

Nous avons donc commencé à préparer deux dossiers dont la réalisation occupera la fin de mandat, à savoir d'une part l'aménagement du bas du bourg jusqu'au croisement de Robinson en y intégrant la place d'entrée du village de La Bonnelle et d'autre part la restauration du lavoir communal outre la restauration des vitraux de l'église si cela s'avère possible.



Dernière tranche d'aménagement du bourg Sud et de la place de La Bonnelle.

Nous disposons d'une étude sommaire et globale qui permet de chiffrer approximativement la dépense pour permettre de déposer les demandes de subventions qui ont déjà été faites à la Région, au Conseil Général et très bientôt à l'Etat au titre de la DETR. D'ores et déjà, nous disposons de subventions du Conseil Général pour 13 966 € au titre des contrats d'objectifs, 54 000 € sur le chapitre de l'aménagement des centres bourgs et de la région Aquitaine pour 30 000 € soit pour l'instant un total de 97 966 €.

La priorité pour le conseil est de choisir le bureau d'études qui dessinera l'aménagement de ces deux secteurs et assurera le suivi des travaux parmi les trois devis disponibles.

Afin de financer au maximum les travaux avec les fonds communaux sans recourir à l'emprunt, il est probable que les travaux seront entrepris fin 2013 pour se terminer début 2014 pour impacter deux budgets.



Restauration du lavoir communal.

Il s'agit du seul vestige du petit patrimoine ancien puisqu'il ne subsiste plus de four à pain. Il convient donc de le conserver précieusement et surtout de restaurer la charpente et de remplacer la couverture en tuile canal défraîchie par de l'ardoise vieillie (à trouver) pour répondre à la demande des Monuments Historiques.

Les demandes de subvention à la Région et à l'Europe ont été faites et nous disposons déjà de 10 155 € de subventions de ces deux entités pour réaliser les travaux (50% de la dépense prévue).

Il reste à obtenir des devis concurrentiels pour permettre au conseil de lancer le chantier.



Restauration des vitraux de l'église.

Après avoir restauré l'église et ses abords et l'avoir mise en valeur par un éclairage extérieur, il reste à réparer et à créer plusieurs vitraux dans la nef. A titre d'information, nous avons fait établir un devis pour pouvoir apprécier le montant de la dépense qui se trouve être supérieure à 20 000 €.

Comme souvent dans ce genre de situation, la nécessité de procéder à cette restauration de ce lieu de culte qui est en même temps un édifice public de caractère n'est pas en cause mais la difficulté est de trouver les sources extérieures de financement.

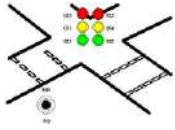
Deux pistes sont explorées outre le recours aux finances communales, non extensibles par définition.

- Le mécénat par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine dont le but est de collecter des fonds sur la commune et à l'extérieur auprès des personnes physiques et des entreprises soucieuses de préserver et d'enrichir notre patrimoine. Les sommes versées à ce titre sont déductibles fiscalement et ouvrent droit à une réduction d'impôt de 66 % du montant versé ce

qui signifie que le donateur ne supporte qu'un tiers de la dépense. En outre, la Fondation du Patrimoine verse des contributions sur ses fonds propres.

Nous avons pris contact avec la Fondation et le dispositif doit se mettre en place en 2012. Nous vous informerons plus précisément des modalités exactes.

- La Fondation «Crédit Agricole» dispose de crédits pour aider à la restauration des patrimoines ruraux. Une demande sera également faite à ce titre.



OPERATIONS ROUTIERES : Carrefour de Robinson et de l'Institut de Soudure

La dangerosité du carrefour de Robinson, maintes fois éprouvée a conduit les maires des deux communes concernées à demander à la Subdivision de TERRASSON d'étudier les diverses possibilités d'aménagement pour supprimer les risques d'accident.

Plusieurs hypothèses ont été émises par les services techniques du Conseil Général dont certaines se traduisaient par l'impossibilité d'accéder aux habitations situées à Robinson sauf à emprunter la nouvelle voie prenant à l'entrée du chemin menant à la maison PERTUIS. Il en était de même pour accéder au Chastel avec des déviations projetées le long du Cern et aboutissant au rond point de l'autoroute voire en empruntant le chemin des Bodaines etc...

Après concertation entre nos deux communes, nous souhaitons que soit installé un système classique de zébras comme à l'Institut soudure ou à la Galibe avec des tourne à gauche et un terre plein central. Il est également demandé que l'accès à la route de Robinson soit ouvert et élargi en provenance du LARDIN et qu'il en soit de même en face, coté La Bachellerie pour ouvrir la sortie en provenance du Chastel vers Le LARDIN.

Par ailleurs, nous avons réitéré la demande d'aménagement **du carrefour de l'Institut de Soudure**, coté village de La Combe Ségeral afin que les voitures roulant sur le CD 6089 en venant du LARDIN et souhaitant rejoindre PEYRIGNAC puissent emprunter une bretelle de dégagement et tourner à droite sans être «serrées» lorsqu'elles ralentissent. Le responsable de l'Unité Territoriale de TERRASSON a promis d'étudier cette demande d'autant qu'en busant le fossé on peut à priori aménager sans difficulté majeure cette voie de sortie.



ASSAINISSEMENT COMMUNAL ... Suite et Fin

Les deux tranches de l'assainissement communal sont désormais en service.

La première comprenant 72 habitations a été achevée en Août 2008 et il est observé que quelques unes ne sont pas encore raccordées. Un courrier les informant des sanctions financières encourues vient de leur être adressé.

La deuxième tranche est en service depuis Octobre et 65 immeubles sont concernés. Les premiers raccordements sont intervenus et il est rappelé que les propriétaires ont deux ans pour se connecter étant entendu qu'il est préférable de le faire le plus rapidement possible.

Il est rappelé que l'entreprise ROULAND Daniel à La Bonnelle est agréée pour faire ces travaux dans les normes : Tel 06 09 87 44 19.

La dépense globale a atteint 280 863 € et les subventions ont été de 106 688 € en provenance du Conseil Général et 37 133 € de l'Agence Adour Garonne soit 51 % au total ; le complément a donné lieu à un emprunt communal de 140 000 € remboursé comme pour la première tranche au moyen des redevances d'assainissement.

A cet égard, l'édition du présent bulletin est l'occasion de rappeler qu'il ne peut être envoyé n'importe quels produits à la station d'épuration au risque de l'obstruer et de la dégrader.

C'est ainsi qu'il ne faut pas jeter dans le réseau :

- Les huiles minérales (vidange) et végétales (friture) ;
- Les produits chimiques de toutes sortes ;
- Les médicaments ;
- Les couches, lingettes, serviettes, serpillières et textiles ;
- Les matières solides (plastiques, bois, métaux) y compris après broyage ;
- Contenu des fosses septiques ou effluents issus de ces dernières.

Nous vous demandons de respecter ces consignes afin que les opérateurs (Gino et Laurent) habilités à surveiller la station ne retrouvent plus, comme c'est le cas actuellement, certains des produits indiqués ci avant.

Les installations communales vous appartiennent et les travaux découlant de ces dysfonctionnements seront forcément mis à votre charge.



CARTE COMMUNALE ... Suite

Depuis le jugement portant annulation de la précédente carte à la demande d'un administré, nous avons entrepris d'élaborer un nouveau document avec l'assistance du cabinet de géomètre ALBRAND/ANGIBAUT. Au milieu des embûches et des restrictions imposées par les administrations (Equipement et Agriculture) nous avançons lentement et en fait nous ne sommes pas spécialement pressés car le «Règlement National d'Urbanisme» (RNU) nous est plus favorable.

Quoi qu'il en soit, après que la Commission Communale et le Conseil Municipal aient amendé ce qui pouvait raisonnablement l'être des critiques de l'Administration nous allons entrer dans la phase d'enquête publique en Février/Mars sans doute où chacun pourra «apprécier» le résultat des courses et le cas échéant formuler ses observations au commissaire enquêteur. Vous serez informés par voie de presse, d'affichage au panneau d'affichage et dans les commerces des dates de l'enquête publique.

En résumé, les surfaces constructibles sont moindres que dans la précédente carte communale. Au final, en cas de désaccord entre les administrations et la mairie, c'est le préfet qui tranchera...

INFORMATIONS DIVERSES



La visite cantonale de la nouvelle Sous Préfète passe par PEYRIGNAC

En visite de découverte du canton de TERRASSON l'après midi du Mercredi 4 Janvier, la nouvelle Sous Préfète fera halte à PEYRIGNAC à 16h00 pour visiter la bergerie et l'élevage avicole du GAEC des Coteaux. L'après midi débutera à l'entreprise COSTE dans la zone de Guinassou et se terminera par une réunion des maires du canton à 17h30 à la salle des fêtes de PEYRIGNAC. Une opération de promotion pour la commune et ses activités.



Ordures ménagères

Quelques recommandations s'imposent afin qu'à notre modeste niveau nous participions en fait et non pas en tant que théoriciens à la sauvegarde de notre environnement :

- Aussi bizarre que cela puisse paraître, nous observons que de nombreux habitants de la commune ne viennent jamais chercher de sacs jaunes. Alors, un petit effort pour notre planète.
- Comme il a déjà été signalé, nous vous demandons de ne pas déposer à coté des bennes à ordures, notamment au cimetière, les ferrailles et objets ménagers métalliques divers etc... La déchetterie de CONDAT a été aménagée à cet effet. Un petit effort donc !
- Précisément, la déchetterie de CONDAT est ouverte tous les matins de la semaine du Lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et le Lundi, Mercredi, jeudi, Vendredi et Samedi de 14h00 à 18h00. Le seul après midi de fermeture est le Mardi.

1^{er} Mars 2012 : Le sac jaune va grossir !

Dés le 1^{er} mars 2012, chaque Périgourdin pourra mettre dans le sac jaune de nouveaux emballages en plastiques. Il pourra ainsi contenir par exemple le suremballage des packs d'eau et magazines, les boîtes en plastique, les pots de yaourts...



Le photovoltaïque ... ça chauffe

La production d'électricité de la première année (du 18 Nov. 2009 au 18 Nov. 2010) avait été de 40 294 Kwh pour une recette de 24 247 €. Le soleil a fait mieux la deuxième année sur la même période avec 42 935 Kwh pour une recette de 26 327 € H.T. soit + 2 080 € H.T.. Nous devrions reverser au budget général plus de 10 000 €.



La Poste à PEYRIGNAC

Depuis début Juillet, nous avons été informés de l'installation d'un point Poste à PEYRIGNAC mais la finalisation de cette opération se fait attendre. Après moult relances, Laetitia devrait être opérationnelle courant Janvier et nous vous recommandons tout particulièrement de faire vos opérations postales sur place car le maintien de ce guichet est lié à son activité.

Les prestations que vous pouvez réaliser dans un Point Poste sont les suivantes :

- Achat de timbres, prêt à poster, coliposte, prêts à expédier, prêts à suivre ;
- Retrait des instances et dépôt des objets, y compris recommandés ;
- Dépannage sur CCP et livret A (postépargne) d'un montant maximum de 150 € par semaine et par compte. Ce service est limité aux habitants de la zone d'attraction de la commune où se situe le «point poste».



Le Défibrillateur

Le stage de remise à niveau a été animé de main de maître par Jean-Marc LABARBARIE que nous remercions vivement. A cette occasion, nous avons remis à jour la liste des opérateurs et pris en compte les changements de numéro de téléphone. Vous trouverez en annexe la nouvelle liste que vous voudrez bien substituer à l'ancienne et l'afficher chez vous très visiblement.

Nous remercions bien sincèrement tous ceux et celles qui acceptent de porter secours aux habitants et nous vous rappelons que les Ambulances A J C ont accepté de figurer sur la liste et il est toujours bien d'avoir leurs coordonnées téléphoniques à portée.

Qui plus est, il est un principe qui veut que l'on fasse travailler en priorité les commerces et activités de la commune.



Un site Internet communal en perspective

Pour ne pas rester trop arriérés et surtout mieux assurer la promotion de la commune, nous avons décidé de créer un site Internet. Nous aurions sans doute pu l'envisager plus tôt car le plus difficile n'est sans doute pas de le créer en le confiant à une entreprise spécialisée mais le pire est d'avoir un site qui n'est pas mis à jour. Or, cette mise à jour se fait en interne soit avec les agents de la mairie soit avec les élus soit par les deux.

Ce problème étant solutionné, nous allons consulter plusieurs créateurs de sites communaux et tout simplement nous inspirer de ce qui est (bien) fait dans les quelques communes qui nous entourent et qui sont déjà équipées : LA BACHELLERIE, VILLAC, PAZAYAC etc...

Cela devrait nous demander six mois environ car il faut consulter plusieurs créateurs de sites et, en outre, la partie rédactionnelle de présentation de la commune nous incombe, même si la mise en page n'est pas de notre ressort.



Listes électorales

Comme chacun sait, en 2012 nous serons appelés à voter pour l'élection du Président de la République et des Députés. Deux élections phare et nous invitons donc les nouveaux habitants de la commune à se faire inscrire sur les listes électorales aux heures d'ouverture de la mairie sans attendre le 31 Décembre.

Une carte d'identité est nécessaire ainsi qu'une facture attestant du domicile (EDF, téléphone, bail etc).



AFFAIRES SCOLAIRES

- **Les effectifs** : sur le RPI, ils sont en légère augmentation (+ 3 unités). Comme l'année dernière, nous avons dû scinder la Grande Section normalement rattachée à CHÂTRES et qui comptait 11 enfants entre l'école maternelle et le cycle 2. L'année prochaine, nous devrions retrouver une organisation plus classique.

Les élèves se répartissent comme suit :

Ecole de Châtres		Cycle 2 Peyrignac		Cycle 3 Peyrignac	
Très petite et petite section	7	Grande section	6	CE2	8
Moyenne section	12	CP	10	CM1	7
Grande section	5	CE1	7	CM2	4
TOTAL	24		23		19

... soit donc 42 élèves à PEYRIGNAC et 66 élèves pour l'ensemble du RPI.

- **Une nouvelle directrice au RPI** : à la rentrée de septembre, Stéphanie AVEZOU a été nommée en remplacement de Vanessa BRILLANT pour assurer l'enseignement en cycle 2. En même temps, elle assure les fonctions de directrice du RPI, une fonction nouvelle pour elle et à laquelle elle s'est adaptée très rapidement. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- **Une assistante en renfort à l'école** : La classe de Stéphanie AVEZOU compte trois cours et notamment un effectif de 6 élèves de grande section, une classe de maternelle, normalement encadrée par une assistante comme c'est le cas à CHÂTRES. Qui plus est, les fonctions nouvelles de directrice dévolues à l'enseignante ont conduit l'inspection primaire de SARLAT, la directrice et les parents d'élèves en début d'année scolaire à demander l'apport d'un agent en renfort le matin.

Après discussion, le conseil municipal a consenti à mettre FANNY LACOSTE à disposition au cours de l'année scolaire de 9h00 à 11h45 trois jours par semaine à compter du 1^{er} Décembre.



Les sorties scolaires

Cette année, la classe de cycle 3 est inscrite dans un Projet Départemental d'action culturelle sur le thème de la préhistoire et du signe. A cette occasion, les élèves ont pu jouer aux archéologues en herbe lors d'une sortie au Pôle International de la Préhistoire (PIP). Ils ont en effet participé à des ateliers de fouilles archéologiques et d'archéozoologie.

La classe de Cycle 2, quant à elle, s'est rendue au cinéma à TERRASSON avec l'école de CHÂTRES, le Mardi 13 Décembre, pour voir les Contes de la Nuit, un film d'animation qui a ravi petits et grands ! Cette classe devrait aussi participer à des rencontres sportives, notamment dans le cadre de l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires) sur le reste de l'année scolaire, avec une journée au Pervendoux, non loin de CHERVEIX CUBAS.

Les deux classes ont également un projet commun avec l'école de CHÂTRES. Il s'agit d'un défi en technologie sur des voitures à air. Des futurs Professeur Tournesol en perspective !

LA VIE ASSOCIATIVE

N.B. : le calendrier des différentes manifestations des associations est repris sur un feuillet distinct par date à conserver précieusement pour planifier vos sorties et vous aurez l'embarras du choix.



Le Club de l'Amitié

Le programme du club pour le deuxième semestre s'est déroulé dans d'excellentes conditions. Nous rappelons les activités principales :

- 14 juillet : repas du club, résultats excellents les cuisinières ont toujours la main.
- Début septembre : voyage en ALSACE avec 50 participants.
- 22 Octobre : Loto de la solidarité, salle comble, recette légèrement inférieure à 2010. La totalité est reversée aux Restos du Cœur/Téléthon/Ecoles de PEYRIGNAC et CHÂTRES avec 585 € chacun.
- 26 Octobre : rassemblement des Aînés à BERGERAC, nous avons présenté une animation qui a fait danser la moitié de l'assistance, environ 400 périgourdins.
- 6 Novembre : repas pour apprécier les châtaignes et le vin nouveau, très bon accueil...
- 20 Novembre : thé dansant avec Christian ROQUE, résultat positif même si les Peyrignaçois(es) ne lui font qu'un accueil réservé ; dommage pour eux.
- 14 Décembre : nous clôturons l'année par une sortie spectacle de music hall à PERIGUEUX.

RAPPEL : tous les derniers Jeudi de chaque mois nous fêtons les anniversaires du mois et chaque jeudi nous nous retrouvons au club pour une rencontre amicale, des activités et jeux.

Depuis quelques années, nous sommes «pacsés» au club des aînés de LADORNAC pour nos voyages et sorties spectacles. Cette association donne d'excellents résultats à la satisfaction des deux clubs et d'ailleurs sans ce regroupement, c'est un bon nombre de voyages que nous ne pourrions pas réaliser seuls, faute d'un nombre de participants suffisant pour remplir un bus. Qui plus est, des liens se sont créés au fil du temps entre nous.

En 2012, l'Assemblée Générale du club a lieu le Samedi 11 Février à 10h00 et c'est avec grand plaisir que nous accueillerons de nouveaux adhérents. Nous rappelons que l'esprit du club est l'amitié et la convivialité. Peyrignaçois, pour rester jeunes, adhérez au club.

Le club de l'Amitié est un club à la carte, il offre certes de multiples activités et sorties et vous choisissez celles qui vous intéressent en toute liberté, en fonction de vos moyens et de vos disponibilités sans aucune obligation.



L'Amicale Laïque, saison 2010-2011

Halloween

Les enfants de l'amicale ont à nouveau parcouru les rues de Peyrignac à la recherche de bonbons que les généreux villageois nous ont offerts, un grand merci pour la participation de tous ceux qui nous ouvrent si gentiment leurs portes !!! Et aussi un grand succès pour la vente de soupe de citrouille que nous préparons à cette occasion !!!



Marché de Noël

Déjà le quatrième marché de Noël à Peyrignac, avec toujours pleins de nouveautés. Grâce à ce marché nous pourrons offrir une sortie aux enfants qui participent au théâtre et à la danse, merci à tous ceux qui nous ont confectionné plein de jolies choses pour cette occasion.



Théâtre

Notez dès à présent les dates de représentation du théâtre : cette année 2 séances à Peyrignac le **Samedi 17 Mars et le Samedi 31 Mars 2012**. La troupe de «Tout Peyrignac sur les Planches» vous attend nombreux pour venir passer une bonne soirée de rire, en ces temps moroses cela vous fera du bien !

Le 14/01/2012 : soirée jeux, pour les grands et les petits ; venez goûter aux traditionnels jeux de société en famille ou entre amis, avec un grand quizz musical organisé en milieu de soirée ! **Et c'est Gratuit !!!!**

Le 18/02/2012 : Carnaval pour les enfants de l'Amicale Laïque, suivi d'un grand défilé dans les rues de Peyrignac ouvert à tous les habitants du village, venez nous rejoindre et n'oubliez pas votre déguisement !!!

Le 24/02/2012 : A NE PAS MANQUER !!!! Soirée Variété Française avec un groupe qui viendra nous chanter de la variété des années 80, variété française (Goldman, Cabrel ...) et bien d'autres choses. Sur place possibilité de boire et de manger des petits gâteaux. C'est la soirée de l'année sur Peyrignac, surtout ne la ratez pas !!!!

Le 11/04/2012 : Pâques, Chasse à l'œuf dans les bois de la commune pour tous les enfants de Peyrignac et de Châtres (petite participation demandée), et **gratuit** pour les enfants inscrits à l'Amicale Laïque.

Le 1^{er} mai 2012 : Randonnée gratuite sur la commune de Peyrignac pour découvrir les petits chemins du village, départ 9h00 et pause goûter au milieu du parcours. Possibilité d'un repas (8 € seulement apéritif offert !!!), pour les marcheurs et non marcheurs à la salle des fêtes à midi pour clore la journée ! (Service suivant les arrivages).

Les 23 et 24 juin 2012 : projet de voyage autour des Calanques de CASSIS en fonction du budget et du nombre de participants...

L'Amicale Laïque c'est aussi, offrir des cadeaux aux enfants des écoles pour l'arbre de Noël, faire venir le père Noël depuis son pays au dos d'un âne, organiser une kermesse en fin d'année pour les écoles, alors si vous aussi vous avez envie de venir faire vivre l'âme de ce village n'hésitez pas à nous rejoindre nous avons besoin de bénévoles !!!



Section Badminton

C'est avec un effectif rajeuni que le groupe a repris ses activités pour une nouvelle année : en effet, 8 adolescents et 4 enfants mettent l'ambiance au milieu des adultes, au nombre de 5. Nous taquinons toujours le volant avec dynamisme tous les mardis soirs, de 18 h 30 à 19 h 30. Avis aux amateurs. Contact Claire Liou : 05.53.50.66.72.



Section basket

Cette saison, les jeunes basketteurs Peyrignacois ont repris le chemin des paniers pour cette nouvelle saison en championnat «Pré-régional», qui est le plus haut niveau du département.

Après plusieurs très belles années, tant au niveau des résultats que de l'ambiance, le Club redémarrait cette saison sur des nouvelles bases, avec un effectif remanié (consécutivement au départ de 3 joueurs). Donc, dès Septembre, les dirigeants et joueurs savaient que cette nouvelle saison serait moins simple que les précédentes... Pourtant, le départ était plutôt rassurant, avec 3 victoires sur les 3 premiers matchs de la saison : contre Bergerac, St Front de Pradoux et Razac/Isle ! Puis, suite aux blessures successives de certains joueurs, l'effectif se trouvait court, obligeant à faire appel à quelques anciens joueurs... Il s'en est donc malheureusement suivi une série de 7 défaites (dont 2 par forfait, par manque de combattants...).

Malgré ces difficultés, certains joueurs restent motivés, et notamment l'entraîneur, Jean-Jacques PICART, qui considère qu'il ne faut pas abdiquer.

Cependant, si l'on veut être réaliste, la situation actuelle n'incite pas à l'optimisme, sauf si tous les joueurs se mobilisaient pour la 2^{ème} partie de la saison ! Il ne manque pas grand chose pour remettre la machine en route : retrouver un peu plus de motivation générale chez ces jeunes, récupérer les blessés, et peut-être intégrer 1 ou 2 joueurs complémentaires (mercato d'hiver ?).

En tout cas, les dirigeants eux ne demandent qu'à poursuivre la belle aventure du petit Club de clocher....

Rendez-vous dès le 14 Janvier, pour la reprise, avec un match à St Front de Pradoux, avant de recevoir Razac/Isle le 21 Janvier à Capette (... tiens, 2 Clubs déjà battus en début de saison...).



Le Hand Ball Club Vallée Vézère (HBCVV)

Comptant quelques Peyrignacois et Peyrignacoises dans les différentes équipes et né sur la commune, il est normal que nous nous préoccupions du sort du club. Ma foi, le bébé se porte bien avec 120 licenciés contre 105 l'année dernière ; c'est donc le cinquième club du département en nombre de membres. Que de progrès en 3 ans !

Le principal succès est que la fusion des deux clubs du Terrassonnais et du Montignaçois opéré la saison dernière a été une réussite tant les nouvelles structures et l'encadrement ont été rapidement opérationnels : dirigeants, arbitres et entraîneurs etc...

Cette année, pour ne parler que des équipes séniors, l'équipe masculine termine troisième de sa poule lors de la première phase après avoir renouvelé une partie de ses joueurs à l'intersaison ; les pièces maîtresses de l'année dernière étant atteintes par la «vieillesse» ou les rhumatismes. Un coup de jeune s'est avéré bénéfique et prometteur pour l'avenir.

Deux équipes féminines ont été engagées. Une équipe B composée surtout des joueuses de moins de 18 ans de l'année dernière fait son apprentissage et n'a pu terminer que 6^e sur 7. Elles disposent d'une bonne marge de progression. Quant à l'équipe A, deuxième au classement, c'est la bonne surprise avec des joueuses en progression constante et désormais de bon niveau grâce aussi à quelques recrues qui ont opéré à un échelon supérieur.

Pour votre complète information, l'entraînement des moins de 9 ans a lieu le samedi matin au gymnase de PEYRIGNAC. Qui plus est le club vient de recevoir le Label «école de hand » délivré par le comité départemental ce qui situe la qualité de la formation dispensée.



Le Comité des fêtes

Comme les années précédentes depuis dix ans, l'été a été chargé pour les 36 membres de l'association conduite de main de maître par André MOULIN épaulé par une équipe très dynamique. L'activité du comité s'est articulée autour de 3 pôles.

- Cela a commencé avec la traditionnelle fête du pain en Mai qui a réuni comme les années précédentes un public fidèle d'adultes et d'enfants intéressés par la fabrication du pain, pâtisseries, pizzas, pains aux fruits, fougasses etc... . Le soir, ce sont environ 340 repas qui ont été servis. Nos boulangers préférés, les jeunes et les moins jeunes nous aident bien dans cette opération.

- Au cours de l'été, à neuf reprises, les marchés de producteurs maintenant bien installés dans le paysage du secteur ont pris le relais tous les vendredis soir. Plus d'une tonne de frites consommée, «quelques» fûts de bière pour étancher la soif, un peu de punch et de kir pour se donner du courage. La soirée sanglier a dépassé les normes cette année avec 3 animaux pour plus de 700 personnes. A dire vrai, les chiffres de fréquentation des années précédentes ont été pulvérisés avec plusieurs soirées fin Juillet et Août où l'on a fait «cour» comble.

- Mais, bien sûr, la convivialité qui règne dans ce genre de manifestations,
- le plaisir de se retrouver entre gens de bonne compagnie,
- la qualité des animations musicales offertes tous les vendredis,
- l'authenticité et le prix abordable des produits du terroir vendus

.... sont autant d'ingrédients de cette réussite en ces temps moroses où l'on peut passer une soirée agréable et sympa sans beaucoup dépenser.

- La fête votive a été organisée sur les mêmes bases que l'année précédente sachant que les enfants étaient rentrés à l'école dès avant la fête ce qui a été un handicap le dimanche soir avant et après le feu d'artifice avec une présence moindre du public. Ca ne sera pas le cas en 2012.

Les diverses activités du samedi ont accueilli un nombreux public : le tournoi de pétanque ainsi que les vélos fleuris ont été très réussis. La soirée moules frites a dépassé tous les espoirs en nombre de participants.

La journée de dimanche, hors la soirée, s'est bien déroulée avec nombre d'exposants à la brocante écourtée par la pluie.

En somme, un bon cru que nous essayerons de renouveler en 2012 dans la joie et la bonne humeur.

Encore merci aux nombreux bénévoles qui n'ont pas compté leur temps pour que la commune vive (c'est valable pour toutes les associations) et si certains souhaitent venir nous rejoindre avec leurs bras et leur sourire, nous sommes preneurs. Qu'ils se fassent connaître.

Dernière précision, le comité des fêtes a organisé au printemps pour ses membres une sortie d'une journée à LA ROCHELLE avec «plateau de fruits de mer», visite de l'Aquarium et de la vieille ville.



ETAT CIVIL 2011

NAISSANCES

- | | |
|---------------------------------|-------------------------------|
| - Sacha ROULAND ..09/03/2011 | Léo VILLEMAINE10/09/2011 |
| - Gabriel HERSZT ...18/05/2011 | Robin COMBELAS ...27/09/2011 |
| - Soan PEJOINE01/06/2011 | Laura POUGET..... 06/10/2011 |
| - Elisa DELMAS 18/07/2011 | Léo GRASSART23/11/2011 |
| - Chloé MARTIN06/09/2011 | Ryan LAGORCE03/12/2011 |

N B : Il faudra maintenir la même cadence en 2012. Notre RPI ne s'en portera que mieux !



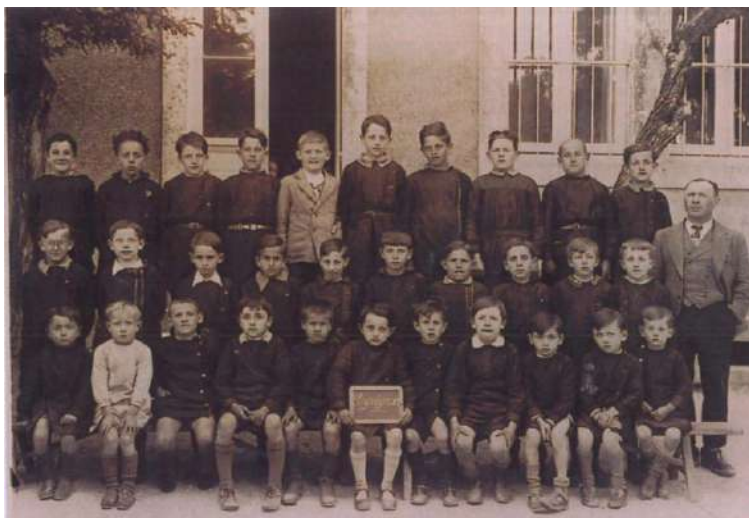
MARIAGES

- LE GONIDEC Alain/ *PROVY Arielle* 18/03/2011
- CHASTRUSSE Fabrice/*MADRIGNAC Laëtitia* 20/08/2011



DECES

- CHAVANEL Veuve GUERRIER Marie Rachel 21/01/2011
- CHARRIER Pierre 11/03/2011
- BUZEAUD Epouse REYNIER Jeannine 06/06/2011
- DAVIN Epouse DELSALLE Jeannine Lucienne 10/12/2011
- ROULAND Gilbert 14/12/2011



Nous avons reproduit une photo sur le dernier bulletin. Des lecteurs nous ont permis de reconstituer l'identité des élèves et la date approximative de la photo (1933-1934).

En haut de G à D : MATHIEU - M.REYJAL - A.VILLEMAINE - P.RONGERE - P.DUPUY - P.CHEVALIER -
BOURGOIS - VALETTE - G.LAGORCE - A.LATOUR

Au milieu de G à D : J.LOUIS ? - H.LEYSSENNE - G.CHEVALIER - J.LOUIS ? - J.SIORAC - M.DUBREUIL -
R.COULAUD - R.REYJAL - M.ROCHE - J.M.LAFAYE - L'INSTITUTEUR SIORAC

En bas de G à D : J.P.LABARRE - G.DUPUY - R.ROMAIN - R.PERTUIS - J.LAGORCE - R.BREUIL -
G.ROULAND - P.PERTUIS - P&G BONNEFOND - E.DUBREUIL